



CRIFM/DG n° 00 00 49 7

Fès, Le 01 Mars 2022

Décision n° 35/2022

Appel à candidature pour le recrutement d'un (1) "Chargé de projets d'investissement junior" rattaché à la "Division réception et analyse des projets d'investissement" du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès

- Vu la loi n° 47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement promulguée par le Dahir n°1-19-18 du Jourmada II 1440 (13 février 2019),
- Vu le décret n°2.19.67 du Châabane 1440 (17 avril 2019) pris pour l'application de la loi n°47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement,
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 6 dulhija 1433 (22 Octobre 2012) sur la gestion de modalités de recrutement dans les établissements et les entreprises publics,
- Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'Administration du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès,
- Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès tel qu'il a été approuvé et modifié par le Conseil d'Administration du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès,
- Vu la loi-cadre pour le recrutement au titre de l'année 2021, approuvée par le président du Conseil d'Administration et le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration,
- Vu les pouvoirs conférés au Directeur du CRI Fès-Meknès par le Conseil d'Administration,
- Vu le manuel managérial du CRI Fès-Meknès et les nécessités de service.

Le Directeur du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès

Décide

Article 01 : Recrutement

Le Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès lance un appel à candidature, au titre de l'année 2022, pour le recrutement d'un (1) "Chargé de projets d'investissement junior" rattaché à la "Division réception et analyse des projets d'investissement".



Article 02 : Missions

La mission du "Chargé de projets d'investissement junior" est d'assurer la prise en charge des besoins des investisseurs, de bout en bout et leur faciliter la satisfaction de leurs demandes auprès des services concernés.

Article 03 : Responsabilités

Les responsabilités du "Chargé de projets d'investissement junior" se déclinent comme suit :

- ✓ Assurer la prise en charge des investisseurs,
- ✓ Assurer l'analyse de la demande des investisseurs,
- ✓ Assurer le processus de prise en charge de la demande de l'investisseur jusqu'à son aboutissement,
- ✓ Assurer la coordination avec les interlocuteurs internes et externes du CRI,
- ✓ Suivre et faire aboutir le processus de prise en charge de la demande de l'investisseur
- ✓ Participer à l'alimentation du reporting d'activité du service et l'analyse des indicateurs de performance
- ✓ Veiller sur le respect des délais du traitement des dossiers d'investissement
- ✓ Identifier les éventuelles difficultés et en assurer la remontée au département concerné

Article 04 : Type de recrutement et lieu d'affectation

- Type de recrutement : Statutaire, conformément au statut du personnel du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès.
- Lieu d'affectation : Ville de Fès ou Meknès.

Article 05 : Conditions minimales du profil requis

L'appel à candidature est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine, âgé de 40 ans au plus.
- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou master (Bac + 5), en management, gestion d'entreprise, gestion des affaires, finance ou spécialité similaire.
- Maîtrise des langues : Arabe, Français. L'anglais est souhaitable.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine afflictive ou infamante.
- Ne pas être inscrit au casier central disciplinaire des administrations publiques.

Article 06 : Dossier et modalité de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature adressé à Monsieur le Directeur du CRI Fès-Meknès,
- Un Curriculum Vitae (CV) actualisé,
- Une copie certifiée conforme, délivrée récemment, du diplôme,
- Une copie certifiée conforme de la CIN (recto-verso),



Le dossier de candidature doit parvenir au bureau d'ordre du CRI Fès-Meknès sis à 45, Avenue Taha Houcine - 3000 Fès, contre accusé de réception ou par courriel envoyé uniquement à l'adresse rh@fesmeknesinvest.ma en copie l'adresse secretariat@fesmeknesinvest.ma au plus tard le 16 Mars 2022 à 16h (inclus).

Les convocations seront effectuées par Email et par téléphone, de ce fait, il est obligatoire de préciser l'adresse mail et le numéro de téléphone sur le CV.

Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté,

Article 07 : Déroulement de la sélection

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles 5 et 6.

Les candidats présélectionnés à l'issue de cette première phase seront convoqués pour participer aux épreuves orales.

Une commission de sélection sera désignée par le Directeur du CRI Fès-Meknès pour étudier les dossiers de candidature et mener les entretiens avec les candidats.

Article 08 : Publication

La présente décision, la liste des candidats admis à passer les entretiens de sélection, ainsi que la date et le lieu du déroulement des entretiens et les résultats définitifs de l'appel à candidature seront publiés sur le portail des emplois publics www.emploi-public.ma et dans les locaux du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès.

Article 09 : Nomination

Le candidat sélectionné pour le poste susmentionné sera nommé par décision du Directeur du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès conformément à la réglementation en vigueur.

Directeur du Centre Régional
d'Investissement Fès-Meknès
Yassine TAZI



ROYAUME DU MAROC
Centre Régional
d'Investissement
Fès-Meknès
1
Ministère de L'Intérieur